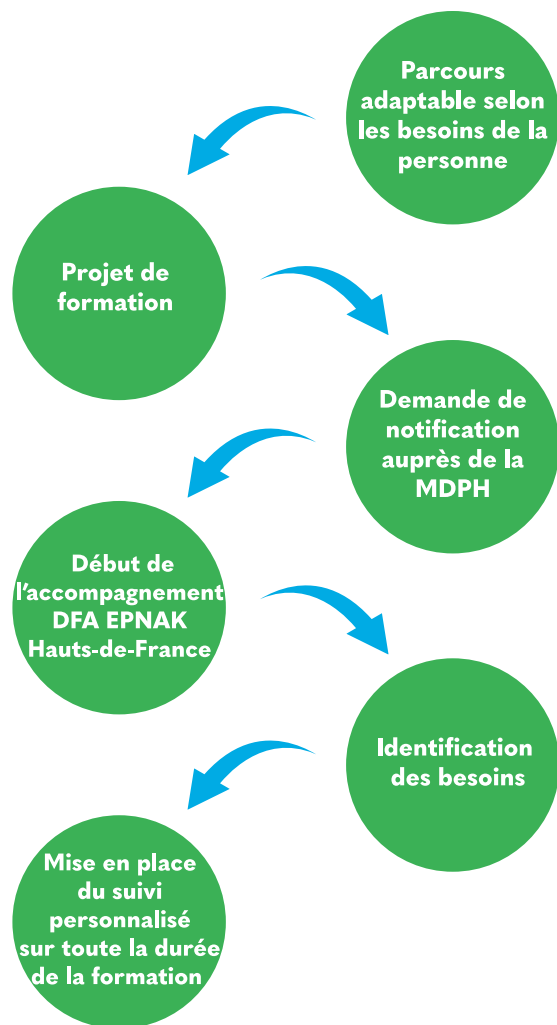


Les moyens

- ✓ Coordination de l'accompagnement par un référent de parcours.
- ✓ Plan d'action personnalisé comprenant les objectifs spécifiques et une fréquence de rendez-vous adaptée aux besoins identifiés sur **toute la durée de formation.**
- ✓ Intervention du pôle médico-social selon les besoins de la personne.

Etapes du parcours



EPNAK

Hauts-de-France

Votre contact



Suzanne WELSCHINGER
Référente de Parcours DFA



06 99 67 66 02



dfa.hautsdefrance@epnak.org



formation.epnak.org



Agilité



Audace



Engagement



Responsabilité

Préférence pas jeter sur la voie publique

DISPOSITIF FORMATION ACCOMPAGNEE

EPNAK

Hauts-de-France



De quoi s'agit-il ?

Le DFA est un dispositif inclusif de l'EPNAK Hauts-de-France déployé sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

Apportant un appui médico-psycho-social aux personnes en situation de handicap, ayant un projet d'entrée dans un centre de formation ou un projet de formation déjà engagé ayant besoin d'un accompagnement.

Il offre :

- ✓ Une expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- ✓ Un accompagnement médico-social personnalisé ;
- ✓ Une adaptation du parcours de formation ;
- ✓ Un accès à des formations à proximité du milieu de vie de la personne ou dans le centre de formation de son choix.



Objectifs du dispositif

Pour les personnes accompagnées

- ✓ Co-construire les conditions favorables au parcours de formation (soutenir la personne dans la recherche des aides : au logement, à la mobilité, à l'équipement et financières).
- ✓ Accompagner la personne dans un parcours de soins et de prévention en mobilisant les ressources locales.
- ✓ Mettre en place des moyens de compensation (ergonomique, cognitif, psychique...).
- ✓ Apporter des outils pour la gestion du stress et le développement de la confiance en soi.
- ✓ Consolider et garantir la continuité du parcours.

Pour les partenaires et organismes de formation

- ✓ Sensibiliser, informer et accompagner les professionnels du centre de formation.
- ✓ Apporter un accompagnement sur les aspects médico-psycho-sociaux.
- ✓ Rendre accessible la formation, avec une meilleure prise en compte du handicap et de ses répercussions.
- ✓ Assurer une évaluation et une définition des moyens de compensation tout au long du parcours de formation.



Effets attendus

- ✓ Contribuer à la réussite au sein du parcours de formation.
- ✓ Acquérir davantage d'autonomie.
- ✓ Accéder à des services médico-sociaux de proximité.
- ✓ Accompagner la suite de parcours en fonction des besoins spécifiques identifiés (emploi, montée en qualification).

Comment ça marche ?

- ✓ Compléter un dossier de demande MDPH en vue de l'obtention d'une notification d'orientation « Dispositif de formation accompagnée » ; L'EPNAK peut vous aider dans la constitution du dossier.
- ✓ Etre reconnu Travailleur Handicapé (RQTH).
- ✓ Signature d'une convention tripartite.
- ✓ Co-construction d'un projet personnalisé.
- ✓ Le dispositif n'entraîne aucun coût pour la personne ou le centre de formation.

